

REGLEMENT CONCOURS DE CITROUILLES

Article 1 : Objet et thème du concours

Durant les festivités d'Halloween organisées le 31 octobre 2022, Mond'en fête propose aux participants à l'événement de sculpter une citrouille, de décorer une citrouille ou de dessiner une citrouille.

Ce jeu concours est ouvert le 31 octobre 2022 de 13h30 à 15h00, à la salle Orion (salle des fêtes) à Mondonville.

Le concours a pour thème "Sculpte, décore ou dessine ta citrouille !"

Article 2 : Participants

Le concours est ouvert à l'ensemble des personnes présentes durant les festivités d'Halloween se déroulant à la salle Orion, salle des fêtes de Mondonville, le 31 Octobre 2022, sans limite d'âge.

Article 3 : Modalités de participation

Chaque participant ne peut concourir que pour une inscription à titre individuel. Chaque sculpture, décor de citrouille ou dessin, doit être une création personnelle et doit être présentée sans signature ou signe distinctif. La taille de la citrouille n'est pas imposée. Toutes les techniques manuelles sont acceptées. Des objets, papiers ou matériaux de toutes sortes peuvent être épinglés ou collés sur la citrouille. Il est également possible de dessiner, de ciseler, de peindre ou d'habiller les citrouilles. Il faut être en mesure de reconnaître la citrouille utilisée dans l'œuvre soumise au concours.

La participation à ce concours est entièrement gratuite. Les sculptures seront exposées sur des tables dans la salle Orion (salle des fêtes).

Article 4 : Dépôt des citrouilles

La citrouille, qu'elle soit sculptée, décorée ou dessinée, devra être déposée dans la salle Orion à l'organisateur du concours impérativement le : lundi 31 octobre 2022 entre 13h30 et 15h00. Passé ce délai, les citrouilles sculptées, décorées ou dessinées ne seront plus acceptées.

Article 5 : Droits d'auteur

Le participant certifie qu'il est titulaire des droits d'auteur de la sculpture, du décor ou du dessin, de citrouille qu'il a déposé(e). Chaque participant autorise l'organisateur à photographier son œuvre et à utiliser ces photographies gratuitement dans tout support de sensibilisation et de communication de la commune de Mondonville (site internet, Facebook, et autres publications).

Article 6 : Désignation des gagnants

Le jury sera composé de 3 personnes . Chaque Citrouille aura un numéro (attribué lors de son dépôt auprès de l'organisateur).

Les votes seront ouverts le lundi 31 octobre 2022 à partir de 15h et pour une durée de 5 minutes. Les 3 vainqueurs (1 par catégorie, à savoir Sculpture, Décor ou Dessin) se verront remettre leurs gains à la fin du concours.